

EN CAS D'ACCIDENT

Alertez le sauveteur secouriste du travail, laissez le examiner la(les) victime(s) et tenez-vous à sa disposition pour appeler les secours. En cas de besoin, faites-vous aider pour sécuriser les lieux et éviter le sur-accident. Ne vous exposez pas inutilement.

Téléphonez au		
18	15	112
Pompiers	SAMU	Appel urgence CEE
et donnez les indications suivantes		
<u>1 Précisez le lieu de l'accident</u> Adresse..... Commune.....rue.....n°..... Près de..... Donnez un n° de téléphone.....		
<u>2 Précisez la nature de l'accident</u> Par exemple : chute, asphyxie, coupure ... La position du ou des blessés... S'il y a nécessité de dégagement d'urgence...		
<u>3 Précisez le nombre de blessés</u> Précisez également leur état (saignement, perte de connaissance,...)		
<u>4 Précisez l'intervention effectuée par le secouriste</u> Par exemple : premiers soins, bouche à bouche, massage cardiaque ...		
<u>5 Fixez un point de rendez-vous pour les secours</u> Allez sur place ou envoyez une personne pour guider les secours.		
<u>6 Faites répéter le message</u> Surtout, ne jamais raccrocher le premier, attendez qu'on vous le demande.		
La liste et le nom des sauveteurs secouristes du travail doit être mise à jour et affichée dans l'entreprise ou sur le chantier		

